



Strasbourg le 27 septembre 2019

CDL-JD-OJ(2019)002ann
Or. angl

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LE POUVOIR JUDICIAIRE
(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)
Jeudi 10 octobre 2019 de 16h à 17h00**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour**2. Arménie**

La sous-Commission est invitée à examiner le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit ([CDL\(2019\)030](#)) sur le projet d'amendements portant sur le Code judiciaire et d'autres lois (([CDL-REF\(2019\)022](#), [CDL-REF\(2019\)023](#) et [CDL-REF\(2019\)024](#))). Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Esanu, M. Hirschfeldt, M. Vermeulen ainsi que M. Reissner et M. Sessa (Experts DGI).

3. République de Moldova

La sous-Commission est invitée à examiner le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction Générale des Droits de l'homme et de l'Etat de droit ([CDL\(2019\)028](#)) sur le projet de loi sur la réforme de la Cour suprême de Justice ([CDL-REF\(2019\)031](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Baramidze, M. Barrett, M. Gaspar ainsi que Mme Betetto (Experte, DGI).

4. Autres questions